



# AVIS PUBLIC

## AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 80-2022

### RÈGLEMENT 80-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 75-2022 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS, LES INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS DE LA TAXATION 2022 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax de ce qui suit :

**QUE** le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 12 juillet 2022 qui aura lieu à la salle municipale au 10, rue de l'église Sainte-Sophie-d'Halifax, adoptera le règlement numéro 80-2022 règlement abrogeant le règlement 75-2022 décrétant les taux de taxes, les tarifs, les intérêts et pénalités de la taxation 2022 et les conditions de perception.

**ATTENDU QU'EN** vertu des articles 77, 246, 250 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, le Conseil municipal de Sainte-Sophie-d'Halifax est autorisé à réglementer pour fixer les taux de taxes, d'intérêts sur les arrérages et du paiement des taxes par versements;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a adopté son budget pour l'année 2022 qui prévoit, des revenus aux moins égaux aux dépenses qui y figurent soient \$;

**ATTENDU QU'UN** avis de motion relatif au présent règlement a été donné par, conseiller, à la séance ordinaire du 12 juillet 2022 et qu'un projet de règlement a été déposé lors d'une séance ordinaire du 12 juillet 2022.

**QU'IL** peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée au 10 rue de l'Église, Sainte-Sophie-d'Halifax aux heures normales de bureau et copie peuvent être obtenue selon les tarifs en vigueur.

Donné à Sainte-Sophie-d'Halifax, ce 4 juillet 2022.

Nadia Roy

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C DE L'ÉRABLE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX**



Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Nadia Roy, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis sur le site internet de la Municipalité et au bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4 juillet 2022

Nadia Roy

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim